Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Hémenard - Tome II

Hémenard, logis et f., c^{ne} de *Saint-Berthevin-la-Tannière,* à 1 500 m. N.-O. du bourg. — *Foresta que vocatur Haia Mainardi,* 1128 (Cart. de l'Abbayette, p. 22). — *Decima frumenti de tota Haia Mainart,* v. 1160 (Cart. de Savigny). — *Frumentaria de Haia Mainart,* v. 1200 (Ibid.). — *Foresta de Haia Mainard,* 1191-1212 (Cart. de l'Abbayette, p. 33). — *Terra quæ sita est juxta Haiam Menart,* 1220 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 124). — *Tractus de Haia Menardi ; … nemus de Haia Menardi,* 1320 (Cart. de l'Abbayette, p. 49). — *Haemenard,* 1354 (Ibid. p. 49). — *Hamenard,* 1406 (Tit. de M. de Crozé). — *Hemnard,* chât., étang et m^{in} (Jaillot). — *Hemenard,* chât. et chapelle (Cassini). — *Hemnard* (Cadastre). — Hémenard formait au XII^{e} s. un territoire, partie en forêt, partie en culture après défrichement, qui s'étendait entre le ruisseau de la Hogue et celui de la Cossevinière. La seigneurie et le patronage de l'église de la Tannière étaient attachés au fief, qui relevait de Pontmain à charge de huit jours de garde au château, d'un arc de coudre et de deux bousons. L'ancien manoir a été remplacé en 1744, par « la Maison-Neuve d'Hémenard, » qui est sans caractère. La vallée, aujourd'hui en prairies, était à cette époque semée de bosquets et coupée d'allées entretenues. Il n'est fait mention de la chapelle qu'au XVIII^{e} s. Permission est accordée d'y célébrer la messe en 1714, 1727, et Cassini l'indique encore. Il n'en reste plus trace.

Seigneurs : Guillaume de Gorron donne au Mont-Saint-Michel, 1128, la dîme des revenus de sa forêt d'H., ce qui fut confirmé par Raoul de Gorron, vers 1190. — Gilon de Gorron, Osanne, sa femme, Guillaume et Henri, ses fils, et Marie, sa fille, assurent à Savigny la dîme du froment de toute la terre d'H., 1163. — Guillaume de Gorron racheta pour sa part la dîme cédée par son père, mais Guy de Saint-Loup, qui avait épousé Marie de Gorron, ajouta une nouvelle aumône sur ses terres à froment d'H., du consentement de Gervais, son fils, lequel en 1220, avec Nicolas, son frère, donna à Fontaine-Daniel une ferme près d'H. — Étienne de Lesbois, mari de Perronnelle de Saint-Loup, 1242. — Thomas Le Boyers, 1354. — Jean d'Hémenard, débiteur de la fabrique de Saint-Berthevin, 1367, témoin à Fougerolles, 1398. — Jean Douesnel, 1388, 1403, désigné sous le nom de Jean d'Hémenard, écuyer de la compagnie de Jean d'Ivoy, à Chartres, en 1411. — Jean Le Porc, 1464, 1478. René du Pontavice, mari de Françoise Couard, « damoiselle d'Hémenard, » demande à la dame de Lévaré la permission de la faire inhumer au chanceau de l'église de Saint-Berthevin, 1512. — Jean Le Porc, mari de Jeanne de la Vairie, laquelle, veuve en 1524, plaide contre le seigneur de Lévaré au sujet du droit de sépulture dans l'église de Saint-Berthevin. — Jean Le Porc, 1544. La pierre tombale de Jeanne de la Touche, sa femme, dame de la Massardière, en Poitou, belle-sœur de Gabriel de Montgommery, est conservée dans l'église de la Tannière avec son effigie au trait, son écusson chargé d'un lion et de quatre besans, et cette épitaphe : *Cy gist le corps de damoiselle Janne de la Touche* [*en son vivant femme de defunct noble*] *Jan Le Porc, sieur d'Hémenard, dame de la Tannière.* — André Le Porc, mari de Marguerite de Chalus, mort l'année même de la naissance d'André, son fils, baptisé à Saint-Hilaire-des-Landes, 1562. — François des Nos, du chef de Charlotte de Jousson, fille de Marie Le Porc, et veuve de François de Moustier. Il était gouverneur de Fougères, 1576, demeurait à Hémenard, 1577, catholique au témoignage du curé, quoique sa femme fût protestante. Nommé en 1587 par Charles d'Angennes, avec trois autres gentilshommes, pour commander une compagnie de cent hommes à la défense du Mans, il mourut en 1606 demandant des prières « pour la disposition de sa femme », laquelle en effet se « rendit catholique » trois jours avant sa mort, le vendredi 1er août 1610. Les armoiries des époux, un lion sur celui des des Nos, un sautoir cantonné de quatre besans sur celui des Jousson, se voient sur une pierre tombale dans l'église de la Tannière, avec ces mots : *Desnos, S. de Touraude.* — Gilles des Nos, mari de Charlotte de Buard,

dame de la Gerbaudière, 1597. Il eut trois bâtards de Françoise Lemercier. — Gilbert des Nos, marié en 1627 avec Françoise Le Cousturier, inhumé dans l'église de la Tannière en 1650. Sa femme l'avait été le 15 juillet 1649. — Gilles des Nos, mari de Suzanne de Malnoë, dame de la Feuillée. Son mariage clandestin fut revalidé en juillet 1653 par le P. Dorothée de Launay, gardien des Capucins de Mayenne. — René Lefebvre de la Falluère, par acquisition du 19 août 1682. — Jacques de Chappedelaine, sieur de la Guiberdière, fils puîné du seigneur de l'Ile, acquéreur du précédent, le 13 octobre 1685. Il eut cinq femmes : 1° Marquise du Hallay ; 2° Julienne des Vaux, morte en 1673 ; 3° Béatrix du Verger, 1677 ; 4° Esther Robiou, d'où trois filles ; 5° Louise des Nos, morte âgée de soixante-seize ans le 29 août 1733. Il mourut âgé de soixante-dix huit ans et fut inhumé dans l'église de la Tannière, le 1er avril 1717. — Julien-Marie, abbé d'Hémenard, issu de B. du Verger, a sa tombe marquée des armoiries des Chappedelaine, une épée en bande accostée de six fleurs de lis, avec la date 22 juillet 1730, dans l'église de la Tannière. François-Claude de C., dit le chevalier d'Hémenard, frère de l'abbé, commit beaucoup de désordres à la tête d'une troupe de gens de guerre dans les environs du Pertre, fut accusé de la mort d'un officier, ce qui fut cause d'un long procès, se maria en 1702 et mourut peu après sans enfant ; il habitait Olivet. — René-Jacques de C., fils de Louise des Nos, mari de Thérèse-Louise Le Maire de Courtemanche, d'où Alexis-René, Julien-François-René, † 1731 ; Pierre-Thérèse-Louis, qui passa à l'Ile-de-France et s'y maria, capitaine de vaisseau, avec Louise-Madeleine Maudron, laquelle vint mourir à Hémenard ; Anne-Andrée-Thérèse, 1736 ; Marie-Henriette-Césarine-Angélique, 1737, † 1781. — François-Henri de Gaalon, seigneur de Colombiers et de Viré en Normandie, mari d'Anne de Chappedelaine, par cession de son beau-frère, 1777, ce qui occasionna plus tard un procès ruineux. Il eut deux filles dont l'aînée, Marie-Henriette-Thérèse, épousa Louis-Malo-Jean-Roland du Breil de Chalonge et, après divorce, un nommé Thibault-Bigotière.

Ch. Pointeau, *L'Abbayette, Certificats* et notes mss. — Arch. de la M., Titres d'Hémenard ; B. 1.606, 1.617, 1.701, 2.246, 2.423. — Arch. nat., P. 1334/1, 1334/2, f. 91, 1343, f. 22 ; L. 970, 972.